
 <p>ACADÉMIE DE BESANÇON Liberté Égalité Fraternité</p> <p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Jura</p>	<h2>Activité cyclisme sur route</h2> <h3>Recommandations départementales lors des sorties scolaires</h3> <p>(En référence à la circulaire interministérielle du 6 octobre 2017)</p> <h4>Activité destinée aux élèves de cycle 3 ayant les capacités requises</h4>
<p>Définition de l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cette activité est l'aboutissement de l'apprentissage du vélo et de ses différentes étapes : pédaler, piloter, circuler, se déplacer en groupe dans un espace partagé avec d'autres usagers • Il s'agit de passer d'un environnement protégé et/ou aménagé à un milieu complexe partagé avec d'autres usagers notamment les véhicules motorisés
<p>Les lieux autorisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu protégé et aménagé : terrain, stade ouverts à d'autres usagers (non motorisés), voie verte ou vélo route, pistes cyclables (séparées physiquement de la chaussée) • Milieu partagé avec d'autres usagers (y compris les véhicules motorisés), routes peu fréquentées, avec des carrefours simples (attention aux routes très étroites)
<p>Encadrement d'encadrement renforcé (taux minimum)</p> 	<p>Elémentaire</p>
	<p>Jusqu'à 24 élèves : l'enseignant + un intervenant agréé dans l'activité (qualifié ou bénévole) ou un autre enseignant</p>
	<p>Au-delà de 24 élèves, un intervenant agréé supplémentaire par tranche complète ou non de 12 élèves.</p>
<p>Recommandations départementales : 1 encadrant par groupe de 6 élèves + 1 encadrant supplémentaire</p>	
<p>Consignes de sécurité et d'organisation</p>	<p>Les principaux risques dans la pratique de cette activité sont : la chute et la collision avec un autre usager</p> <p>Equipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - casque obligatoire pour tous conforme (NF EN 1078/A1 2006) taille adaptée à l'utilisateur et correctement ajusté - vélo vérifié à chaque utilisation au niveau des équipements obligatoires et de sécurité (freins en bon état, pneumatiques suffisamment gonflés...) et ajusté à la taille de l'élève - port d'une chasuble fluorescente fortement recommandée <p>Avant la sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enseigner la maîtrise du vélo et les règles de sécurité (code de la route) et de déplacement en groupe - constituer l'équipe d'encadrement (anticiper les demandes d'agrément) - reconnaître effectivement du parcours - constituer les groupes - préparer les feuilles de route des encadrants - préparer le matériel (trousse de première urgence...) <p>Pendant la sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser les groupes - rappeler les consignes - veiller au respect des consignes <p>Après la sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation du comportement des élèves, du fonctionnement des groupes et de l'encadrement. <p><i>Plus de détails voir guide de l'enseignant « Organiser une sortie à vélo sur route », site eps.circo39@ac-besancon.fr, onglet ressources pédagogiques http://eps.circo39.ac-besancon.fr/velo/</i></p>
<p>Procédure</p>	<p>Autorisation du directeur obligatoire (ou du DASEN dans le cas d'une sortie avec nuitée).</p>